



Etude Extension Horaires Périscolaire

Le 10/05/2022

Mesdames, Messieurs les Parents d'élèves,

A la suite des réunions de travail de la commission sur l'avenir de l'école, un plan d'actions a été mis en place. Parmi les actions prioritaires définies figurait **l'élargissement de l'accueil périscolaire au Mercredi Après-midi**.

C'est dans ce sens que le conseil municipal, lors du vote du Budget 2022, a provisionné des financements qui permettraient de couvrir cette mise en place à partir de la rentrée scolaire 2022/2023.

Cependant, cette mise en place sera conditionnée à un effectif minimum d'enfants qui permettra de faire fonctionner le service correctement.

C'est pourquoi que nous vous demandons de vous positionner et de retourner le coupon ci-dessous à la Mairie **avant le 03 Juin 2022**. Vous comprendrez que nous avons besoin d'un certain nombre d'engagements avant de travailler à l'organisation de cette proposition (Horaires des agents, organisation des repas, vote des tarifs...)

En vous en remerciant d'avance !

La première Adjointe
et présidente de la commission pour l'Avenir de l'école

Martine GROSJEAN



COUPON REPONSE – ETUDE EXTENSION HORAIRES PERISCOLAIRE

A retourner en Mairie avant le 03 Juin 2022

Nous soussignés, M. Mme déclarons nous engager à inscrire notre (nos) enfant (s) au Service Périscolaire du Ménil pour le Mercredi à partir de la rentrée de Septembre 2022 selon le choix ci-dessous :

Nom(s) et Prénom(s) du (des) enfants	Mercredi
	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi <input type="checkbox"/> Repas
	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi <input type="checkbox"/> Repas
	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi <input type="checkbox"/> Repas

Date : / / 2022

Signature(s) :